UQÀM
Faculté des sciences
Département de mathématiques

Automne 2020
Cours : Vendredi, 13h30 à 16h30
Disponibilités : Jeudi, 12h30 à 13h30
Exercices : Vendredi, 16h30 à 17h30
Numéro de réunion Zoom : 979 4031 6873

MAT1011 – L'activité mathématique

Groupe 51

Responsable du groupe-cours

François Lagacé, enseignant
Pour me joindre : lagace.francois@uqam.ca
Ma salle zoom pour les séances de cours : 979 4031 6873

Coordonnatrice du cours
Eva Knoll, professeure (knoll.eva@uqam.ca)

Responsable de la séance d'exercices
Tobie Des Rochers, étudiant (des_rochers.tobie@courrier.uqam.com)

Description du cours (telle qu'elle apparait dans l'annuaire de l'UQAM)

Les objectifs du cours sont les suivants : - développer chez le futur enseignant du primaire une vision large des mathématiques ; - examiner sa perception des mathématiques, ainsi que la relation qu'il entretient avec cette discipline ; - développer les compétences suivantes dans un contexte de réalisation adapté à de futurs maîtres : résoudre une situation-problème, raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques, et enfin communiquer à l'aide du langage mathématique. Parmi les contenus étudiés, une importance est accordée à l'utilisation de l'ordinateur dans l'activité mathématique et au développement historique des mathématiques du primaire : histoire des systèmes de numération, origine des géométries, controverses autour de la construction des nombres (irrationnels, négatifs...), développement de la notation décimale...

Objectifs spécifiques

1. Établir des liens articulés entre les différents concepts mathématiques élémentaires et entre les domaines mathématiques (ex.: la mesure d'une surface rectangulaire et la multiplication ; arithmétique & géométrie; géométrie & mesure...).
2. Posséder des notions historiques concernant l'émergence de certains domaines (ex.: géométrie) ou concepts (ex: nombres irrationnels) mathématiques, et percevoir que l'histoire continue (ex: fractales).
3. Se convaincre du caractère évolutif et instrumental des mathématiques, par une pratique soutenue d'une résolution de problèmes mathématiques : évolution des conceptions des mathématiques, nécessité d'un savoir-communiquer...

4. Se convaincre de la nécessité d'assoir toute connaissance mathématique sur une connaissance empirique, avant de chercher à intellectualiser cette connaissance, par l'utilisation de différents instruments (ordinateur, calculatrice, lexique mathématique, matériel de manipulation...).
5. Développer une connaissance rationnelle des concepts mathématiques élémentaires, par une pratique raisonnée de la résolution de problèmes mathématiques (justification, preuve, démonstration...).
6. Par des activités qui demandent l'usage de mathématiques, développer sa motivation et la confiance en soi, y compris dans des activités insécurisantes, déstabilisantes ou difficiles.
7. Développer des comportements métacognitifs : attention, vérification (ou contrôle), planification, régulation..., par des activités mathématiques qui impliquent une réflexion.

Approches pédagogiques

En cohérence avec le *Programme de formation de l'école québécoise* (MELS, 2000) offert dans les écoles primaires et secondaires, nous avons retenu les mêmes compétences mathématiques que celles le constituant. Seuls les contextes de réalisation sont modifiés, de même que les contenus spécifiques. En effet, il est impératif que le personnel enseignant possède des compétences plus étendues concernant les mathématiques élémentaires, que celles qui sont prescrites en fonction des contextes de réalisation édictés dans le programme de formation du primaire. Les domaines mathématiques demeurent cependant les mêmes qu'au primaire : l'arithmétique, la géométrie et les probabilités. Ces trois grands domaines des mathématiques élémentaires sont répartis dans autant de “modules”, de même qu'un module plus général portant sur la résolution de problèmes mathématiques.

Compte tenu du contexte actuel, le cours MAT1011 (groupe 31) sera dispensé essentiellement à distance en mode synchrone (en direct). Si la professeure le juge nécessaire, et si les règles sanitaires en vigueur le permettent, des rencontres en présentiel pourront être organisées selon des modalités à déterminer par la professeure. Il est prévu que les cours se déroulent sur la plateforme Zoom selon des modalités pédagogiques différentes : exposés magistraux ; ateliers individuels ou en équipes ; discussions et partage d’idées, de démarches et de solutions en grand groupe ; utilisation de différentes ressources en support à l’activité mathématique (telles que le papier/crayon, la calculatrice, les instruments de géométrie, du matériel concret ou virtuel, un logiciel de géométrie dynamique, des capsules vidéo). L'intention est de permettre à la future enseignante et au futur enseignant d'apprécier les possibilités didactiques variées des modalités pédagogiques retenues.

Dans la mesure du possible, seront intégrés aux différents modules : la tenue d’un journal de bord en résolution de problèmes, des informations sur le développement historique de concepts mathématiques, le recours à la technologie, la prise en considération des dimensions métacognitive et affective dans l'apprentissage des mathématiques, de même que des liens intra-disciplinaires et interdisciplinaires.

Les informations et documents utiles pour le cours et la séance d’exercices seront disponibles sur le portail Moodle de l’UQAM (moodle.uqam.ca). Pour faciliter le travail de collaboration (en équipe, en grand groupe, et entre étudiant.e et professeure), l'application OneNote de la suite Office 365 (à laquelle tous les étudiant.e.s de l’UQAM ont accès gratuitement) sera utilisée.

Niveaux de maitrise attendus en regard des compétences professionnelles

Le cours *MAT1011 – L'activité mathématique* cible plus particulièrement le développement et l'évaluation des compétences **1, 2, 3 et 4**. De plus, les approches pédagogiques privilégiées par l'enseignante ou l'enseignant impliquent le développement des compétences **11 et 12**. La compétence **6** est aussi implicitement touchée du fait de l'orientation très didactique du cours (voir tableau ci-contre).

Compétence **Niveaux de maitrise attendue**	**Niveau de développement attendu**	**Sommaire des modalités d'évaluation** **[voir plus loin pour les éléments d'évaluation]**
Compétence 1 : **Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.**	**Niveau de développement attendu**	**Sommaire des modalités d'évaluation**
- *Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ;*	Sensibilisation	- Examens écrits à développement - Journal de bord
- *Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ;*	Sensibilisation	
Compétence 2 : **Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant et d'enseignante**.		
- *Maitriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone ;*	Consolidation	- Au niveau de toutes les modalités d'évaluation, application de la politique départementale concernant le français
- *Exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement*	Consolidation	
Compétence 3 : **Concevoir des situations d'enseignement apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation**.		
- *Sélectionner et interpréter les savoirs disciplinaires en ce qui concerne les finalités, les compétences, ainsi que les éléments de contenus du programme de formation.*	Sensibilisation	- Examens écrits à développement
- *Anticiper les obstacles à l'apprentissage des contenus à faire apprendre.*	Sensibilisation	- Examens écrits à développement

Compétence 4 : **Piloter des situations d'enseignement apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation**.		
- *Encadrer les apprentissages des élèves par des stratégies, des démarches, des questions et des rétroactions fréquentes et pertinentes de manière à favoriser l'intégration et le transfert des apprentissages.*	Sensibilisation	- Examens écrits à développement
Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel		
- Faire participer ses pairs à des démarches de recherche liées à la maitrise des compétences visées dans le programme de formation et aux objectifs éducatifs de l'école.	Sensibilisation	- Examens écrits à développement - Journal de bord
Compétence 12 : Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions		
- Justifier, auprès des publics intéressés, ses décisions relativement à l'apprentissage et à l'éducation des élèves.	Sensibilisation	- Examens écrits à développement
- Respecter les aspects confidentiels de sa profession.	Sensibilisation	- Examens écrits à développement
- Éviter toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents et des collègues.	Sensibilisation	- Examens écrits à développement

Séquence des rencontres :

Le cours MAT1011 est construit autour de plusieurs thèmes : résolution de problèmes (aspects théoriques et pratiques), arithmétique (histoire des nombres, calculs dans différentes bases, algorithmes divers, caractères de divisibilité), géométrie (études des triangles et des angles, construction à la règle et au compas, géométrie dynamique), probabilités (approches théorique et fréquentielle).

Une séance d'exercices est programmée immédiatement après chacun des cours (à moins d'avis contraire). Les séances d'exercices sont sous la responsabilité d'un auxiliaire d'enseignement (Tobie Des Rochers).

Déroulement des cours MAT 1011 à la session d'automne 2020 (à titre indicatif seulement)

Cours	Contenus (Mode synchrone à moins d'avis contraire)	Devoirs et évaluations	Lectures à faire suite au cours
1	Présentation du syllabus. Résolution de problèmes.	Évaluation diagnostique à compléter avant le cours suivant (cours 2)	Mason : intro et ch.1
2	Résolution de problèmes		Mason : ch. 2.
3	Résolution de problèmes		Mason : ch. 3
4	Systèmes de numération	Remise du JOURNAL DE BORD, introduction et problème #1	Mason : ch. 4
5	Calcul mental Algorithmes +, -, x et /.	À lire : Doc. Algorithmes pp. 1-2.	
6	Calcul mental Algorithmes +, -, x et /.	Remise du DEVOIR #1 À lire : Doc. Les bases, la moitié de la 1ère page.	Mason : ch. 5
7	Les opérations en différentes bases		
8		EXAMEN INTRA (mode synchrone)	Mason : ch. 6
9	Caractères de divisibilité	À lire : Doc. La théorie du possible pour le cours suivant (cours 10).	Mason : ch. 7
10	Probabilités	Remise du DEVOIR #2	Mason : ch. 8
11	Probabilités	À compléter : les définitions de géométrie pour le cours suivant (cours 12)	
12	Géométrie (papier, crayon, instruments géométrique)	Remise du DEVOIR #3	
13	Géométrie dynamique	Remise du JOURNAL DE BORD, version finale	
14	Déduction d'angles + Révision		
15		EXAMEN FINAL (mode synchrone)	

Évaluation sommative des activités du MAT1011 :

Note : la qualité du français sera évaluée lors de la correction des examens et des travaux jusqu'à concurrence de 10%.
Note 2 : Il faut avoir une moyenne d'au moins 60% au cumul des évaluations pour réussir le cours.

Éléments d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Journal de bord (individuel, asynchrone)	30	**Cours 4 et 13**
2. Devoir #1 (individuel, asynchrone)	10	**Cours 6**
3. Examen intra (individuel, synchrone)	20	**Cours 8**
4. Devoir #2 (en équipe, asynchrone)	10	**Cours 10**
5. Devoir #3 (en équipe, asynchrone)	10	**Cours 12**
6. Examen final (individuel, synchrone)	20	**Cours 15**

TRAVAIL RELIÉ AU JOURNAL DE BORD SUR LA RÉSOLUTION DE PROBLÈMES Travail individuel (30 points)

CONTENU DU TRAVAIL ÉCRIT À REMETTRE AU COURS 4 :

1. Une introduction présentant ses propres conceptions, attitudes, etc. à l'égard des mathématiques. (Environ 1 page). Il ne s'agit pas d'une introduction conventionnelle avec sujet amené, posé, divisé. Vous devez réfléchir comment vous avez vécu vos différentes expériences mathématiques dans le passé, comment vous vous sentez par rapport aux mathématiques. Pour vous aider, réfléchissez aux questions suivantes :
   - Est-ce que j'aime les mathématiques, pourquoi?
   - Que sont les mathématiques selon moi?
   - Pourquoi les mathématiques sont-elles faciles (ou difficiles)?
   - Que ma relation avec les mathématiques soit facile ou difficile, que pourrais-je améliorer?
   - Comment j'apprends en mathématiques?
   - Qu'est-ce que faire des mathématiques?
   - Pourquoi faire des mathématiques?
   - Pourquoi enseigne-t-on les mathématiques au primaire?
   - Que signifie enseigner les mathématiques?
   - Etc.
2. Les traces écrites (remarques cognitives) de la résolution, telle qu'elle a été réalisée, d'un problème choisi parmi trois remis par l'enseignante ou l'enseignant.
   Il s'agit de la résolution dans son entier avec ses blocages, ses erreurs, et non uniquement d'une solution finale.
3. Lorsqu'opportun lors de la résolution, des remarques de nature (voir L'esprit mathématique)
   - Métacognitives en lien avec le processus de résolution
   - Affectives en lien avec le processus de résolution

CONTENU DU TRAVAIL ÉCRIT FINAL À REMETTRE AU COURS 13 :

Le journal de bord comprend :

1. Une introduction (voir plus haut).
2. Les traces écrites (remarques cognitives) de la résolution, tel qu'elle a été réalisée, de six (6) problèmes pris dans la banque de problèmes proposés sur MOODLE (incluant le premier remis au cours 4 ainsi que les commentaires de l'enseignante ou de l'enseignant).
3. Lorsqu'opportun, des remarques de nature
   - Cognitives en lien avec le processus de résolution
   - Métacognitives en lien avec le processus de résolution
   - Affectives en lien avec le processus de résolution
4. Une conclusion rapportant l'effet qu'a eu ce travail sur sa propre culture mathématique (1 ½ à 2 pages). Entre autres, la conclusion devra faire état d'une réflexion *a posteriori* sur la nature des mathématiques et ce que peuvent vouloir dire enseigner et apprendre les mathématiques, en particulier une réflexion sur comment vous percevez les trois compétences du PFEQ en mathématique (résoudre des situations-problèmes, raisonner à l'aide de concept et de processus mathématique, communiquer en mathématique). La réflexion devra s'appuyer sur différents moments-clés lors de la résolution de certains problèmes (et donc y faire référence).

<u>Il est important dans le document final, de prendre en considération les commentaires de la professeure suite à la résolution du 1er problème.</u>

MODALITÉS TECHNIQUES :

- Le travail est réalisé individuellement.

- L'étudiante ou l'étudiant a la liberté de sélectionner les problèmes à résoudre (6) parmi ceux proposés par la professeure (voir MOODLE). Toutefois, les problèmes choisis doivent être diversifiés, c'est-à-dire qu'ils doivent toucher plus d'un champ mathématique.
- Le travail doit être remis en deux temps, l'introduction ainsi que le premier problème au cours 4, les 5 autres problèmes et la conclusion au plus tard au 13^{e} cours.
- **Vous pouvez rendre votre travail de deux manières différentes. Vous déposez un fichier PDF sur Moodle ou vous utilisez une page prévue à cet effet dans votre espace personnel sur OneNote.**
-

CRITÈRES D'ÉVALUATION : Voir grille d'évaluation pour plus de détails

Introduction Évaluée au cours 4	2 problèmes choisis au hasard parmi les cinq remis au cours 13 (10 points chacun) – le problème remis au cours 4 est corrigé de manière formative.		Conclusion
Réflexion sur sa propre identité mathématique qui fait état de ses expériences passées, de ces conceptions, etc. clairement présentée.	**(7)** Raisonnement adéquat et étapes de la résolution clairement présentées et menant à une réponse juste. Les justifications requises sont présentes. Les propriétés, objets mathématiques sont adéquatement nommés. Le langage mathématique est rigoureux.	**(3)** Le cheminement est explicité : les blocages, les temps d'arrêts, les changements de stratégies, les idées soudaines, les difficultés, etc. Plusieurs remarques de nature affective et métacognitive sont clairement présentées. L'étudiante ou l'étudiant pousse sa réflexion au-delà des attentes.	**(10)** Énonce clairement des effets de ce travail sur sa culture mathématique. Son cheminement et sa réflexion quant à sa vision des mathématiques sont clairement explicités et s'appuient sur différents exemples en lien avec le journal de bord. Une réflexion pertinente et claire est faite sur les compétences développées. Des références à plusieurs moments clés pertinents pour appuyer la réflexion sont présentes. Énonce clairement deux moyens possibles et pertinents pour poursuivre le développement de sa culture mathématique.

Références générales :

Mason, John (1994). *L'esprit mathématique.* Mont-Royal: Modulo.

Note : document obligatoire, disponible sur le site de la Coop UQAM (www.coopuqam.com).

Dupré, Annie et Duchesne, Julie (2012) *Dictionnaire mathématique CEC jeunesse.* Anjou : Editions CEC.

Note : document recommandé, disponible à la Coop-Sciences.

Ball, Johnny (2006) *Les maths c'est magique!*. Paris: éd. ERPI

Baruk, Stella (1992). *Dictionnaire de mathématiques élémentaires.* Paris: éd. du Seuil.

Biron, Diane (2012). *Développement de la pensée mathématique chez l'enfant.* Anjou : Les Editions CEC.

Boulet, Geneviève et Francavilla, Marie (2007). *Math en mots : Vocabulaire mathématique à la portée de tous.* Sherbrooke : Editions du CRP.

Côté, Ronald et coll. (2002). *Leximath : Lexique mathématique de base.* 2e édition. Laval : Groupe Beauchemin.

De Koninck, Jean-Marie (2008) *En chair et en MATHS.* Québec: Septembre éditeur.

Grignon, Jean. (1992) *Aide-mémoire mathématique.* Anjou: APAME.

Mathieu, Pierre et coll. (1989). *Lexique mathématique pour tous.* Montréal: éd. du Triangle d'Or.

Pallascio, Richard (1982). *Simulations.* Mont-Royal: Modulo.

Pallascio, R. et Labelle, G.(dir.) (2000). *Mathématiques d'hier et d'aujourd'hui*. Mont-Royal : Modulo.

Poirier, Louise (2001). *Enseigner les maths au primaires : Notes didactiques.* St-Laurent : ERPI.

Van de Walle, John A. et Lovin, LouAnn H. (2007). *L'enseignement des mathématiques : L'élève au centre de son apprentissage.* Tomes 1 à 3. St-Laurent : ERPI.

Sites web :

Allo prof (2010). http://www.alloprof.qc.ca/

Lyons, Robert et Lyons Michel. Défi mathématique : http://www.defimath.ca/

Moodle : www.moodle.uqam.ca

CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION A UN COURS OU A UNE ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
Par téléphone : 514 987-3148
Courriel : situation.handicap@uqam.ca
En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat..

Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886
Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : https://harcelement.uqam.ca/

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131